

L'ÉCLAIR

JOURNAL CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

PARAISANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHONE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
Rue Mulet, 8, à l'entresol

Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus
Il sera donné un compte rendu des ouvrages envoyés.

Les ANNONCES seront reçues aux bureaux du Journal

TOUS LES JOURS DE 2 A 4 HEURES, LES DIMANCHES ET FÊTES EXCEPTÉS

Vente en gros : Rue Mulet 8.

SOMMAIRE : UN ARTICLE DE LA LOI SCOLAIRE. — GLANES DE LA SEMAINE. — UN PÈRE DE FAMILLE MODÈLE, L. Ducurtyl. — LE SOCIALISME, Joseph Véry. — UNE PUISSANCE, Nemo. — PETIT SÉMINAIRE D'AUTUN. — FEUILLETON, Paul de Lascaris. — RESPECT AU SUFFRAGE UNIVERSEL, Augustin Rémy. — MEETING DES OUVRIERS SANS TRAVAIL, Populus. — LES ENNEMIS, J. Duchâtel. — ENCORE MARIUS POULET. — NOTRE DAME DE LA SALETTE, Un Pèlerin. — VARIÉTÉS, E. R.

A la veille de l'ouverture des écoles primaires il est bon de signaler à l'attention des pères de famille un des plus méchants articles de cette loi de 1882, chef-d'œuvre de l'esprit satanique qui seul inspire nos législateurs.

Cette année, l'article 16 de la loi de 1882 sur l'instruction obligatoire va recevoir, pour la première fois, son application.

D'après cet article, tous les enfants entre huit et treize ans qui reçoivent l'instruction dans leur famille, c'est-à-dire qui ne fréquentent aucune école, devront subir un examen dans le courant du mois d'octobre ou du mois de novembre.

D'après les calculs officiels, il y a environ 50.000 enfants dans ce cas.

Autrefois les parents étaient absolument libres en ce qui traitait à l'instruction de leurs enfants : ils pouvaient soit les envoyer à l'école communale, soit les confier à des écoles libres, soit enfin les instruire chez eux avec ou sans le concours de maîtres venant du dehors. Aujourd'hui le père de famille qui élève, dans sa maison, son fils ou sa fille, est obligé de par la loi, de les envoyer subir l'examen de l'Inspecteur d'académie assisté de deux autres individus, et cet aréopage républicain pourra décider, arbitrairement : que tous les enfants seront enlevés à leur famille et seront placés dans une école publique ou dans une école libre : s'il n'y en a pas d'autre dans la commune, ce sera forcément l'école publique, et l'Etat imposera ainsi de sa propre autorité, son enseignement officiel.

Le parti républicain effrayé lui-même de l'impopularité que pourraient bien lui attirer à la veille des élections, ces prescriptions tyranniques s'est efforcé de mitiger la loi et d'en dissimuler, le plus possible, les côtés odieux.

M. Duvaux, à la fin de l'année 1882, avait déjà stipulé, par un arrêté ministériel, qu'un examen oral ne serait point nécessaire et que les devoirs écrits par l'enfant au cours de l'année pourraient être admis comme preuve de son instruction : d'après cet arrêté, cependant, le jury d'examen conservait expressément et dans tous les cas, le droit de recourir aux épreuves orales quand il le jugerait nécessaire. M. Fallières, le ministre actuel de l'instruction publique, dans sa récente circulaire du 12 septembre, se trouve obligé de faire encore un pas de plus dans l'abandon des dispositions primitives de la loi, et, d'après ses instructions, le jury ne pourra pas toujours et de plein droit recourir à l'examen oral. Il ne pourra l'imposer que « dans le cas où l'examen des devoirs écrits démontrerait que l'enfant est assez mal dirigé pour risquer de ne pas savoir, à la fin de la période scolaire, lire, écrire, compter et répondre aux questions les plus élémentaires sur l'histoire et la géographie de son pays. »

Quine voit combien ces palliatifs sont insuffisants, combien ils dissimulent mal les

vices essentiels de la loi ? Et, par exemple, quelle sera la voie de recours ouverte aux parents qui soutiendront que leurs enfants ont été injustement refusés par les examinateurs ? Le recours n'existe pas. Le jury d'examen prononce en dernier ressort et le malheureux enfant sera incorporé à l'école sans que la protestation de son père puisse recevoir d'effet.

L'article 16 n'a pas été voté pour assurer l'instruction des enfants : il a été voté, par une Assemblée hypocritement tyrannique, pour servir d'instrument d'inquisition dans les familles et de persécution politique : c'est un attentat de plus de la République contre la liberté.

GLANES DE LA SEMAINE

Souvenirs. — Après-demain, 29 septembre, anniversaire de la naissance du duc de Bordeaux, souvenons-nous des joies que fit naître la naissance de ce prince, naissance attendue impatiemment ; souvenons-nous des larmes répandues l'année dernière devant le cercueil d'Henri Dieudonné de France.

Prions Dieu pour la France, et aidons-nous de toutes nos forces à la restauration de la monarchie traditionnelle, garantie de l'avenir de notre pays.

Rome. — En présence du choléra qui menace Rome, le Saint-Père a donné des ordres et fait préparer un hôpital où il pourrait lui-même visiter, consoler les malheureux atteints du terrible mal.

Quelle bonté sublime que celle de la Paupauté ! Dès que ses enfants sont dans la douleur, le Successeur de saint Pierre ne songe qu'à les secourir. Nous avons annoncé cet envoi généreux aux cholériques de Marseille, et aujourd'hui c'est autour de Lui que Léon XIII veut exercer la charité.

Nous trouvons dans la lettre adressée par Sa Sainteté à Mgr Jacobini, pour lui faire connaître sa volonté si le fléau venait à Rome, le passage suivant qui pourrait bien s'appliquer à notre ville de Lyon, protégée elle aussi :

« Jusqu'à ce jour, la Providence a étendu une protection spéciale sur la ville de Rome, en la préservant du fléau. »

« Aussi, dans les sentiments d'une reconnaissance et d'une piété profondes, avons-Nous rendu et rendons-Nous continuellement de très humbles actions de grâces à la bonté divine pour ce témoignage de sa miséricorde, et, avec toute la ferveur de Notre âme, élevons-Nous chaque jour au Père des miséricordes Notre voix et Nos mains suppliantes, afin que par la puissante intercession de l'auguste Vierge Marie et des glorieux Protecteurs, il sauve Notre ville de Rome et en détourne le fléau. »

Différents ordres religieux et les jeunes gens du cercle Saint-Pierre ont adressé au Souverain Pontife l'offre de leurs services pour les besoins spirituels et temporels des malades dans ce nouvel hôpital.

Anniversaire du siège de Lyon. — Lundi 29 septembre, au monument de la Chapelle Expiatoire, rue de Vendôme (Brotteaux), à neuf heures précises, un service sera célébré pour les victimes du siège de Lyon.

Épiscopat français. — Mgr Fonteneau, évêché d'Agen, vient d'être promu à l'archevêché d'Albi, vacant par le décès de Mgr Ramadié.

Mgr Fonteneau est né le 14 août 1825 à Bordeaux. Le cardinal Donnet l'éleva au rang de vicaire général de Bordeaux, et, le 14 no-

vembre 1874, il le proposa pour l'évêché d'Agen.

La guerre de Chine. — On lit dans un journal chinois l'article suivant que nous reproduisons à titre de curiosité :

Les Français refusent de reconnaître qu'ils ont été battus à Kelung. Nous avons reçu, sur cette affaire, des communications officielles du gouvernement chinois, ainsi que des dépêches de nos correspondants particuliers. Aujourd'hui, nous apprenons que le rapport des officiers français prétend que les Français n'ont pas été battus et que les mines de Kelung n'ont pas été détruites. Or, nos propres fonctionnaires de Formose nous informent qu'ils ont fait prisonnier un Français, qu'ils ont enlevé quatre canons, un drapeau et quantité de vêtements et de chapeaux provenant de l'étranger. Le gouvernement a été également informé de notre succès. Comment toutes ces nouvelles pourraient-elles être fausses ? Les Français ont tout simplement fait une autre version de cette affaire pour cacher leur défaite, et faire croire à des victoires imaginaires, comme ils ont l'habitude de le faire.

Propagande maçonnique. — Nous trouvons dans la *Chaîne d'Union* la correspondance suivante, adressée de Cayenne :

« La France équinoxiale, de Cayenne, est une L. : riche et puissante. Son influence s'étend de plus en plus bienfaisante sur toute la colonie, et les F. : qui ont visité Cayenne se souviennent de son temple magnifique. »

« Mais ce que nous savons moins peut-être en France, c'est combien est lourde la tâche de nos FF. : d'outre-mer. Qu'en en juge :

« Cayenne, chef-lieu d'un territoire grand comme la moitié de la France, n'a pas une seule école laïque ! Rien que des écoles congréganistes pour les deux sexes ! »

« Nos FF. : s'occupent de la création d'un comité guyanais du *sou des écoles laïques*. Espérons que les efforts de ces vaillants seront couronnés de succès, et que notre F. : *Franconie*, député de la Guyane, saura obtenir de notre F. : *Ferry* que l'on fasse la part de la Guyane dans le budget de l'instruction publique laïque. »

« Quel vaste champ pour notre généreuse *Ligue française d'enseignement* ! Les manuels *Compayré*, *P. Bert*, etc., sont tellement inconnus à Cayenne, qu'on n'a pas cru devoir encore les y frapper d'anathème. »

« Que nos F. : de la France équinoxiale se mettent donc à l'œuvre. Ils trouveront en France des auxiliaires puissants. *Toutes nos loges répondront à leur appel*, et ce que nos FF. : Jean Macé et Em. Vaucher ont su faire pour tous nos villages de France, ils sauront le faire pour toutes nos colonies. »

Est-il permis de douter encore de l'esprit anti chrétien et de la maçonnerie ?

Esprit maçonnique. — Le F. : Vauthier à la loge *Justice et Vérité* de Saint-Quentin a prononcé un discours, à l'occasion de la fête solsticiale d'été. Nos lecteurs nous permettrons de leur en citer quelques passages, afin de les édifier sur les tendances impies, sensuelles et cyniques de la secte, et sur son idée fixe d'enrôler les femmes dans les loges en les arrachant à l'Eglise.

« Mes FF. : vous le savez, la Maç. : est universelle. *Dans certains États, les loges n'ont pu éviter d'être tenues dans les mains du pouvoir mais elles n'en marchent pas moins, même à l'insu de ce pouvoir, à l'avant-garde du mouvement libéral. . . .* »

« Nous devons, mes FF. : attirer à nous la femme. Faisons la femme instruite et forte, dégagée des préjugés ; elle inculquera à nos enfants les sentiments dont elle aura pris l'inspiration dans nos temples. L'homme étant sceptique de tempérament, la femme s'attaque par ce sentiment de religiosité qu'elle possède à un si haut degré. Coûte que coûte, nous devons l'affranchir en l'éclairant ; toutes nos pensées, tous nos actes doivent concourir à ce résultat. »

Attachons-nous aussi, mes FF. : à conserver toujours cette bienheureuse tradition des

banquets francs-maçonniques. C'est là notre communion ; c'est là qu'en rompant le pain, en buvant le vin de la fraternité, il nous semble revivre d'une vie nouvelle. La joie est sur tous les visages, le sourire sur toutes les lèvres ; on se sent heureux, parce qu'on aime et qu'on se se sent aimé. Et ce souvenir nous apparaît dans les heures de songerie comme un coin de ciel bleu dans un firmament plein d'orage ! »

Nos députés. — Les appointements de nos députés ne leur suffisent pas et ils cherchent dans les affaires véreuses le moyen de gagner de l'argent.

La onzième chambre de police correctionnelle de Paris vient de rendre son jugement dans l'affaire du *Zodiaque*, où étaient compromis deux députés républicains, Marius Poulet et Brutus Bouchet.

Bouchet a été condamné à huit mois de prison et 10.000 francs d'amende ; Marius Poulet à trois mois et 5.000 francs.

Encore un ! — Nos lecteurs se souviennent du fameux Savary, condamné récemment pour la banque Lyon-et-Loire. Cet honorable Monsieur n'a pas, paraît-il, pris seulement l'argent des bonnes gens, il a aussi enlevé la compagne d'un de ses amis.

M. Savary avait attaché à une certaine société, dont il était à la tête, M. Lamy. Cette société *Lyon-Electrical*, pour l'éclairage des places publiques ne fut guère prospère ; elle ne servit à rien, sinon qu'à éclairer M. Lamy sur ses mésaventures conjugales.

Après bien des détails qu'il est inutile de rappeler ici, M. Savary et M^{me} Lamy, furent traduits devant les tribunaux pour adultère, et viennent d'être condamnés à six mois de prison et 1.000 francs d'amende.

Mais ils se promènent à l'étranger.

Nécrologie. — Le parti royaliste de Marseille vient de faire une perte douloureuse. Le marquis de Coriolis d'Espinousse est mort ces jours derniers. Il fut honoré de l'affection particulière de Monsieur le comte de Chambord et ceux qui l'ont vu l'année dernière au triste pèlerinage de Goritz ont été touchés de son profond chagrin.

Néanmoins, refoulant au fond de son cœur la perte du Roi, le marquis de Coriolis était toujours sur la brèche pour combattre, et son unique ambition était de faire triompher les droits du successeur d'Henri V.

Enseignement. — Nous apprenons que les Religieuses de Marie Auxiliatrice vont incessamment ouvrir des Cours, place Saint-Clair, n° 1.

Ces Cours seront préparatoires au certificat d'études, au brevet élémentaire et au brevet supérieur, et ils seront donnés par des professeurs éminents de Lyon.

Cours de piano par un premier prix du Conservatoire de Bruxelles.

Cours de langues étrangères et de latin.

Cours de dessin et de coupe.

Un omnibus est mis à la disposition des élèves pour les prendre à domicile.

Le SABLIER, grande maison de deuil, 17, rue de la République, ouvrira une seconde maison de deuil, rue Bourbon, 6, presque à l'angle de Bellecour, Mercredi prochain 1^{er} Octobre.

Un Père de Famille modèle

Un père de famille vient de se signaler par un exemple d'énergique courage pour résister à l'oppression et à l'arbitraire des pouvoirs scolaires. Sa conduite mérite d'être honorée.

L'histoire des manuels d'instruction morale et civique est connue. Celui du citoyen Paul

Bert, le plus effrontément outrageant pour la morale religieuse, pour l'histoire de France et pour la vérité, est néanmoins non seulement toléré, mais autorisé dans les écoles primaires. Les républicains en faveur auprès du gouvernement, tel que le citoyen Paul Bert, sont favorisés pour parler et écrire contre tout ce qui est respectable; ils sont surtout sensibles aux bénéfices pécuniaires que leur procurent les faveurs ministérielles. Le manuel Paul Bert a valu à son auteur de pouvoir battre monnaie, grâce aux amis ministres, franc-maçons jacobins, qui poussent à la vente du livre condamné par l'Église.

Mais voici que le père de famille dont il s'agit, malgré les condamnations à l'affichage, à l'amende, à la prison, pour refus de fournir à son fils un manuel Paul Bert ou tout autre équivalent, malgré l'exclusion de l'école, et par suite les conséquences d'une rébellion contre la loi d'enseignement obligatoire, a résisté. Ce père décidé et tenace, n'a tenu compte ni des rigueurs de la loi, ni des décisions de la commission scolaire de sa commune, ni de celle du Conseil académique et de tous les pouvoirs scolaires; il a déferé au Conseil d'État les décisions officielles rendues contre lui.

Or, voici que le Conseil d'État, vaincu par la force de la vérité et de la justice, a rendu non un service, mais un arrêté.

Le Conseil d'État a prononcé que « de la part de l'instituteur excluant de l'école un enfant à qui son père refuse d'acheter un manuel d'instruction civique, c'est détournement d'attributions et excès de pouvoir. »

L'école obligatoire n'entraîne donc pas l'obligation du manuel Paul Bert.

Telle est la force de la vérité pour les magistrats qui veulent toujours obéir à leur conscience. Telle est aussi la force du courage et de la résistance dont tous les citoyens doivent prendre exemple pour maintenir leurs droits. Ils doivent, comme celui qui vient d'obtenir justice du Conseil d'État, se souvenir que c'est la Révolution qui a proclamé, par la bouche de Robespierre, le 21 avril 1793, un droit nouveau en ces termes :

« Quand le gouvernement viole les droits du peuple, l'insurrection du peuple tout entier, et de chaque portion du peuple, est le plus saint des devoirs. »

Jacobins de 1884, reniez-vous l'autorité de votre ancêtre? Que vos adversaires en aient au moins le bénéfice.

Les droits des pères de famille ont été défendus par celui qui les a fait triompher; que sa conduite soit un exemple à suivre et sa personne un modèle à imiter.

L. DUCURTYL.

Le Socialisme

Il y a huit jours, un rapide regard jeté sur la condition humaine, nous avait amenés à découvrir dans cette brève formule : *A chacun selon ses besoins*, l'esprit même du socialisme.

Cette doctrine n'a pas en effet d'autre but que de contraindre tous les hommes à donner une même somme d'efforts, afin de les faire jouir d'une même somme de plaisirs. En un mot, elle poursuit le nivellement de l'humanité, par la destruction systématique de toutes les inégalités soit artificielles, soit naturelles.

En a-t-elle le droit? Est-ce possible? Tels sont les deux questions redoutables que nous essayerons de résoudre avec vous, chers lecteurs, si vous le voulez bien.

Cette étude est loin d'être inopportune, car le congrès des ouvriers sans travail partage évidemment les théories socialistes. Ses orateurs les plus goûtés, n'ont rien trouvé de mieux à lui proposer que la prise de possession par l'ouvrier de ce qu'ils appellent l'outil national. C'est-à-dire : des chemins de fer, des mines, des bois, des canaux, des rivières, des usines et par-dessus tout de l'argent du budget. C'est l'unique moyen, disent-ils, de supprimer l'antagonisme qui existe entre le capital et le travail, et d'assurer à l'ouvrier ce pain de chaque jour que la société actuelle est impuissante à lui donner. C'est, comme on le voit, tout un plan de révolution sociale, qui ne vise à rien moins qu'à changer de fond en comble les lois économiques et morales de l'humanité.

Le socialisme a-t-il le droit de préparer cette révolution? Nous osons répondre : Non. Et voici nos raisons.

L'homme est avant tout un être libre, et qui ne peut atteindre sa fin que par des actes de liberté. Notre conscience, qui juge toutes nos actions et les condamne ou les approuve, nous est une preuve évidente de cette assertion. Que signifieraient en effet le remords du méchant, cette joie tranquille et douce, cette paix profonde qui pénètre l'âme du juste, si nous n'avions pas la responsabilité de nos actes, si nous ne pouvions librement faire le bien ou le mal? Que signifieraient-elles? si elles n'étaient pas une preuve irrécusable de notre liberté. Mais, s'il en est ainsi, de quel droit le socialisme vient-il imposer une limite à mon activité? prescrire que mon travail n'excèdera pas cette somme, que mon salaire ne dépassera pas ce taux qu'il a fixé?

C'est une atteinte directe à ma personnalité. Je ne suis plus un homme puisque je n'ai plus le droit d'user librement de mes facultés. J'en puis dire autant si cette même doctrine vient encore régler ma dépense, après avoir limité ma puissance de production. Et c'est ce que prêchent ses apôtres logiques et convaincus. Il leur faut, en effet, fermer toutes les brèches par où l'inégalité, qui est naturelle entre les hommes, pourrait rentrer dans leur société et briser ses cadres trop étroits. Le socialisme n'est en définitive qu'un esclavage légal et anti-social contre lequel proteste, entre tous, ce sentiment que Dieu a mis au cœur de l'homme et qui s'appelle : La Paternité.

En effet, quel acte est plus libre que celui de l'homme, associant sa vie à un être semblable à lui, pour donner naissance à un enfant en qui il revivra tout entier. Vingt ans l'homme et son épouse se pencheront sur leur fils pour verser dans son âme ce qu'il y a de meilleur dans leur cœur. C'est pour lui que, chaque jour, son père recommencera le dur travail de l'atelier, que sa mère puisera dans son amour l'invincible patience de recommencer toujours ces mille soins ennuyeux du ménage. Et pourquoi tant d'efforts, tant de souffrance? Sinon pour assurer à leur fils un avenir heureux, plus heureux que celui dont ils ont joui. Eh bien ! le socialisme prétend arracher au père cette espérance, qui est la vie de son âme, car il lui interdit de léguer à son fils son champ, sa maison, son atelier. En a-t-il le droit? Depuis six mille ans que l'homme existe, qu'il est père, qu'il a des fils, l'humanité a toujours répondu : non !

Pourquoi cette réponse unanime? Sinon parce que l'homme a senti instinctivement que

sa grandeur, sa dignité avaient leur fondement dans sa volonté libre. La liberté morale est le plus noble don que Dieu ait fait à l'homme, les socialistes l'ont tout à fait oublié. C'est la source de cette erreur monstrueuse, qui leur fait considérer l'homme, quoiqu'ils disent, comme un porc à l'engrais ! Ils ne voient en lui qu'un être d'un jour, placé sur cette terre pour y jouir de la vie et non pour y faire effort, y souffrir afin d'arriver purifié, transformé auprès de Dieu qui est sa fin comme il a été son Créateur. Sans cette idée la vie de l'homme est inexplicable, la société humaine est une énigme, et toutes les tentatives d'améliorations sociales sont vaines et doivent fatalement avorter.

C'est ce que nous verrons la semaine prochaine, en étudiant si le socialisme peut même donner le bonheur tout matériel qu'il promet et croit pouvoir donner. JOSEPH VÉRY.

(A suivre).

Une Puissance

Il y a en ce monde, depuis un siècle surtout, une nouvelle puissance, avec laquelle il faut désormais compter.

Les puissances ! certes, la France en fut une sous Louis XIV et Napoléon I^{er} ; la Prusse en est une à l'heure actuelle, la Russie en est une, l'Angleterre en est une.

Mais celle dont je parle est plus formidable que tout cela.

France, Prusse, Russie, Angleterre, elle envahit tout, elle se glisse partout.

Sans déclaration de guerre, elle attaque les empires et s'en empare.

Plus vaste que celles d'Attila, de Mahomet ou de Napoléon, cette invasion nouvelle ne se concentre pas dans une partie du globe.

Attila se contentait de l'Occident, Mahomet se contentait de l'Orient : elle est plus ambitieuse que ces grands ambitieux.

D'Europe elle déborde en Amérique.

La voilà en Océanie.

Son territoire est le monde.

Ses armes sont invisibles. Parfois, elles éclatent tout à coup, et les empereurs et les rois vacillent sur leurs trônes.

A tous, elle en vient à répéter le fameux mot : « Se démettre ou se soumettre. »

Et, sauf deux ou trois, en attendant de se démettre, ils se soumettent tous.

C'est la reine des puissances du jour. Elle commande, et les autres obéissent.

Ses généraux sont habiles, unis de vue et d'esprit, audacieux et circonspects tout à la fois. Ses troupes, fortement disciplinées, comptent plusieurs millions de soldats, et leur nombre va grossissant à chaque heure.

Rien n'égale la sagacité de son organisation et de sa tactique. Elle ne prend pas les villes d'assaut, comme les conquérants vulgaires ; elle fait mieux. Pratiquant les conseils du fabuliste :

Patience et longueur de temps
Font plus que force ni que rage,

elle travaille sourdement ceux qu'elle assiège, gagne leur confiance par la sonorité de ses promesses, les fascine par le miroitement de ses discours, et peu à peu, pas à pas, pour emporter la forteresse, se creuse à travers les esprits des galeries insidieuses et souterraines qui, un jour ou l'autre, la rendent maîtresse de la place.

Cette puissance, sorte d'association universelle, d'Ordre cosmopolite, est gouvernée par un chef unique nommé Patriarche. Ce titre n'est pas le privilège exclusif d'une famille ou d'une nation. L'Écosse, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, ont eu tour à tour l'honneur de donner à l'Ordre son chef suprême.

A côté du patriarche se trouvent deux comités : l'un législatif, l'autre exécutif. Ces comités connaissent seuls le Patriarche et sont seuls en rapport avec lui.

« Toutes les révolutions modernes, dit un observateur attentif, prouvent que l'Ordre est divisé en deux parties distinctes : l'une pacifique, l'autre guerrière. »

« La première n'emploie que des moyens intellectuels, c'est-à-dire la parole et l'écriture. »

« Elle mène les autorités et les personnes dont elle a projeté la perte, jusqu'au suicide ou à la destruction mutuelle. »

« Elle conquiert lentement, au profit de l'Ordre, toutes les places dans l'État, dans les universités, en un mot toutes les positions influentes. »

« Elle séduit les masses, domine l'opinion publique au moyen de la presse et des associations. »

« Dès que la division pacifique a poussé ses travaux assez loin pour qu'une attaque violente ait chance de succès; lorsque les passions sont enflammées, lorsque l'autorité est suffisamment affaiblie, ou que les postes importants sont occupés par les traîtres, la division guerrière reçoit l'ordre de déployer toute son activité. »

Telle est la tactique, et elle réussit.

Elle réussit si bien, les progrès sont si prudents et si sûrs, la marche si habile et si dissimulée, que les nations envahies par cet ennemi nouveau et terrible, ne songent même pas à prendre la défensive, se laissent docilement conquérir, et se croient libres encore quand elles ne sont plus que des esclaves, des sujettes de ce mystérieux Empire dominateur, plus étendu que le vieil Empire Romain, de cette formidable puissance des temps modernes, qu'il n'est plus permis à aucun Français d'ignorer ou de nier, puisque depuis dix ans elle gouverne la France.

C'est cette puissance que nous allons étudier.

NEMO.

(A Suivre.)

Petit Séminaire d'Autun

VENGEANCE ET BRUTALITÉ

Le gouvernement vient de confisquer l'immeuble occupé par le séminaire d'Autun.

Mgr Perraud résolu à défendre avec énergie les droits dont il avait la garde a adressé à M. le Préfet de Saône-et-Loire une lettre de laquelle nous citons quelques extraits :

Si je prends la plume aujourd'hui, c'est que j'ai le devoir de repousser une fois de plus une imputation aussi odieuse qu'in vraisemblable, je veux dire (je vous cite textuellement) : « D'avoir réuni les ennemis du gouvernement dans un immeuble de l'État, pour y organiser la lutte contre les lois de l'État ; et fait du petit séminaire d'Autun le théâtre de manifestations notoirement hostiles au gouvernement et aux institutions établies. »

Il y a deux choses, monsieur le préfet, que je suis

— Ah ! vous n'êtes pas raisonnable, mademoiselle, reprit gravement M. Victor. Il faut en prendre et en laisser.

Si vous continuez vous tomberez malade, avec cela que vous êtes si délicate de santé. On a bien raison de vous surnommer *La fée du travail*.

Jamais vous ne sortez, si ce n'est pour aller chez Mme Collin reporter votre ouvrage. Vous ne prenez aucune distraction, à votre âge, ce n'est pas vivre cela, c'est se tuer.

Rosette sourit tristement et bientôt on entendit le bruit insupportable de sa machine à coudre devant laquelle l'ouvrière venait de s'asseoir et qu'elle mettait en mouvement.

M. Victor était un compagnon charpentier aussi enjoué que Rosette était mélancolique. On retrouvait en lui toutes les qualités du Dauphinois.

Il était de Lorient, dans la Drôme. Ses parents faisaient valoir une ferme et devaient lui laisser quelques biens. Victor Faujas allait sur ses vingt-six ans. Doué d'une force herculéenne, il n'en abusait pas, car il était aussi doux que redoutable. Honnête homme, il ne se laissait jamais entraîner par ses camarades de chantier, qui lui en voulaient de sa sagesse tout en n'osant pas le railler à ce sujet.

Depuis un an, Victor habitait la maison de la rue des Cloys et peu à peu il s'était épris de *La fée du travail*.

Ce vigoureux gaillard avait été séduit par cette nature si opposée à la sienne.

(La suite au prochain numéro.)

— 1 —

LA

FÉE DU TRAVAIL

PAR PAUL DE LASCAUX

I

ROSETTE

Au mois de mai de l'année 187..., le jour venait de paraître lorsque la fenêtre d'une modeste chambre fut ouverte.

Une jeune fille, les yeux encore mi-clos par le sommeil, vint respirer l'air du matin. Cette chambre appartenait à un immeuble situé rue des Cloys, à Montmartre.

La rue des Cloys est peu fréquentée et peu connue. Les gens qui l'habitent, s'ils veulent se reporter au temps où le quartier Clignancourt se composait seulement de quelques constructions basses, perdues dans de vastes jardins plantés d'arbres touffus, peuvent se croire à la campagne, bien que le progrès ait, depuis ce temps, accompli son œuvre.

La ville de Paris a ouvert de larges boulevards à travers les parcs, renversé les haies, détruit le pa-

villon de chasse où Henri IV venait se reposer quand il faisait bâtir pour la belle Gabrielle le *Château rouge*, que les démolisseurs ont abattu dernièrement.

Malheureusement pour l'artiste, tout le pittoresque a disparu, le nom de *Cloys* seul est resté.

L'immeuble où logeait la jeune fille était une des anciennes maisons restées debout. Elevé d'un étage seulement il formait un parallélogramme au milieu duquel se trouvait un petit jardin, avec des chênes et des acacias. Cet étroit espace planté de rosiers, de lilas, de chèvrefeuille, réjouissait la vue. Les oiseaux babillards commençaient dès l'aube leurs concerts, et la nuit le rossignol égrenait ses notes mélodieuses.

Ce séjour modeste et retiré pouvait encore plaire à un poète ou à une âme chagrine et rêveuse.

Les locataires de cette demeure étaient tous des ouvriers ; les uns occupés au dehors, les autres travaillant chez eux. De ce nombre était la jeune fille qui venait d'apparaître.

Elle avait dix-huit ans.

Ce n'était pas une de ces beautés qui attirent le regard, mais sa physionomie douce, son air triste, l'éclat de sa jeunesse avaient une expression toute particulière. On devinait aisément une de ces natures honnêtes et bonnes dont le cœur est pur et la pensée innocente. En la voyant, on se sentait pris d'estime pour elle ; quand on la connaissait, on l'aimait.

Il y avait deux ans que cette personne, presque une enfant alors, était venue loger rue des Cloys, après la mort de sa mère, décédée à Lariboisière, la laissant orpheline.

1 Enclous.

Le lendemain de son installation, ses voisins, tous de braves et laborieuses gens, avaient remarqué cette chétive créature si frêle, si mignonne, si délicate, si pâle dans ses vêtements noirs !

Quelques femmes s'étaient informées et avaient appris que la jeune locataire s'appelait Rosette Blanchard ; que son père, un maçon, s'était tué en tombant d'un échafaudage, et que, dès l'enfance, la pauvre avait commencé une vie de misère et de privations.

Rosette était couturière.

Après sa première communion, les époux Blanchard l'avaient mise en apprentissage chez une madame Collin, boulevard Ornano, et cette dame, qui avait subi le charme de cette fillette laborieuse, obéissante et déjà sérieuse, l'avait prise en affection. Aussi lorsque Rosette fut seule, madame Collin lui promit de ne pas la laisser manquer d'ouvrage chez elle, car Rosette répugnait à travailler à l'atelier.

Son caractère réfléchi, les chagrins qu'elle avait déjà endurés, lui faisaient rechercher la solitude et l'isolement.

Pauvre Rosette ! Comment eût-elle pu pleurer devant des compagnes rieuses, légères et folles de plaisir ?

Ah ! l'atelier n'est pas une école de bonnes mœurs ?

— Déjà levée ! ma voisine, dit une voix forte, aux accents joyeux.

— Oui, M. Victor, répondit Rosette, j'ai même été un peu paresseuse, mais je me suis couchée tard, ajouta-t-elle en étouffant un bâillement.

absolument résolu de ne laisser dire par personne, tant qu'elles n'auront pas été l'objet d'un débat contradictoire et public, entouré de ces garanties élémentaires et nécessaires de justice, que je réclame en vain depuis deux ans : la première, c'est que l'Etat nous chasse de chez lui ; et la seconde, qu'il nous chasse en punition d'une conspiration qui aurait eu pour théâtre le petit séminaire d'Autun.

Jusqu'à ce que pleine lumière ait été faite sur ces deux points (et Dieu sait avec quelle instance je l'ai sollicitée), je soutiendrai que l'Etat nous chasse de chez nous, et j'ajouterai que ses représentants les plus autorisés savent très bien à quoi s'en tenir sur le prétendu complot dont la confiscation actuelle serait le châtement mérité.

Dépouiller les faibles quand on est le plus fort est une morale qui a trop souvent eu cours dans le monde pour qu'on ait le droit d'en être surpris.

Mais diffamer ceux qu'on dépouille et prendre leur honneur pour s'autoriser à prendre leur bien, est un procédé que réprouve la conscience publique. Nos vainqueurs auraient pu s'en épargner l'odieuse.

Mais malgré ces assertions, sous la République il n'y a plus de droits, c'est le gouvernement de la force.

Et de fait le Siècle et le Voltaire, nous donnent une des vraies raisons qui a fait décréter cette confiscation. Ils se félicitent naturellement du coup de violence accompli contre le petit séminaire d'Autun, et terminent pas un aveu instructif :

« Le petit séminaire n'était, sous des dehors trompeurs, qu'un établissement d'enseignement secondaire, faisant concurrence aux lycées et aux écoles du département. »

Supprimer la concurrence, n'est-ce pas le principal intérêt de tout honnête commerçant ?

Respect au Suffrage Universel

A vrai dire, je ne sais pas bien au juste quel respect je dois lui porter, ni même si je dois lui en porter.

Quand je jette un peu les yeux autour de moi et que je considère, sans aucun esprit de parti, la respectable quantité d'ignorances, de mauvaises volontés, et de nullités qui composent ce bas monde, je suis naturellement peu porté à croire que la totalité de ces différents ingrédients doit nécessairement être quelque chose d'excellent.

Le chiffre du bon sens est si minime comparé au chiffre des passions et des erreurs qu'il doit être de fort peu d'influence dans le total de l'addition. Je n'ai jamais ouï dire qu'une addition de mauvaises choses donne un bon total.

Si, par exemple, vous additionnez 45 glands et 45 mesures de foin avec 10 perles fines, vous aurez un total de 100, mais les 45 glands et les 45 mesures de foin n'en domineront pas moins dans le résultat.

Or, tout homme d'esprit m'accordera certainement qu'il y a bien au moins 90 nullités pour 10 grandes intelligences ici-bas. Vous aurez donc beau additionner de toutes les façons possibles, votre résultat donnera toujours une forte dominante de nullités.

Je ne suis pas fort mathématicien, mais j'ai trouvé ça tout seul.

Il m'est même venue quelquefois à l'esprit une drôle d'idée, mais que je donne ici sous toute réserve, ne voulant pas en faire la propagande, ni même la prendre trop au sérieux.

Enfin, je vais vous la soumettre, et puis vous en ferez ce que vous voudrez.

Je me suis donc tenu ce raisonnement : les nullités et les ignorances, étant infiniment supérieures en nombre aux capacités et aux intelligences élevées, quand une foule quelconque vote pour n'importe quoi, ne serait-il pas bon, je vais plus loin, ne serait-il pas rigoureusement logique de suivre exactement l'opinion diamétralement opposée à celle émise par cette foule.

Ainsi, telle ville vote-t-elle pour la destruction d'un couvent, ne serait-ce pas l'indice précis qu'il faut vite en bâtir un second, etc.

Mais je ne veux pas me risquer à trancher ici une aussi grave question et dont les conséquences seraient si considérables. Je veux me borner aujourd'hui à faire admirer à mes lecteurs le profond respect des républicains pour ce même suffrage universel.

Pour eux, c'est tout, c'est la loi suprême. Le suffrage universel a parlé, taisez-vous. Le suffrage universel a dit oui ; si vous dites non, vous êtes un misérable, c'est clair comme le jour. Le suffrage universel a dit non ; si vous dites oui, vous êtes mûr pour la maison de santé, il n'y a pas à tergiverser.

Alors ces hommes bien pensant (les républicains, il serait permis de s'y tromper), ces hommes bien pensant entonnent un hymne patriotique au suffrage universel. Devant lui, tout homme doit courber le front. Il est notre maître et notre roi, qu'il se prononce pour nos

adversaires, et nous courberons le front devant nos adversaires.

N'est-ce pas, messieurs les républicains, que c'est bien là votre langage, et que je traduis fidèlement vos sentiments et vos idées ? N'est-ce pas ?

Mais alors (remarquez que c'est une simple objection que je vous fais, dans le but de m'instruire, et rien de plus), mais alors, dis-je, expliquez-moi cette singulière conduite de vos frères, les républicains belges. Ai-je mal entendu vos solennelles promesses d'éternel respect au grand suffrage universel, ou bien les nouvelles qui nous arrivent de Belgique sont-elles fausses ? Mes oreilles m'ont-elles tinté, ou les journaux ont-ils la berlue ? Je m'y perds.

Comment c'est vous, mes bons petits républicains, vous, les esclaves très soumis de la voix du peuple, qui vous révoltez tout à coup, parce qu'elle a parlé contre vous. Oh ! fi ! voilà qui n'est pas bien.

Et moi qui croyais à votre bonne foi ! Moi qui m'étais imaginé que vous ne pouviez pas manquer à votre parole ! Moi qui mettais toute ma bonne volonté et toute mon ardeur à vous défendre quand j'entendais dire autour de moi : « Ces gens là sont des despotes. Le régime républicain est le plus despotique de tous. » Comment voulez-vous que je fasse pour vous défendre maintenant ?

Je ne voudrais pourtant pas dire que vous avez menti ; d'autre part, si je dis le contraire, c'est moi qui mens. Ah bah ! J'aime encore mieux dire la vérité toute entière :

Républicains, quand vous protestiez de votre respect pour le suffrage universel, vous mentiez !

Vous exaltez le suffrage universel quand il est pour vous ; dès qu'il est contre, vous le conspuez !

Nous ne nous vantons pas, nous monarchistes, de tant de soumission à la voix du peuple, et pourtant nous l'écoutons davantage ; sa plainte ne nous a jamais trouvés sourds, et nous n'attendons pas le jour des élections pour y songer et y répondre.

AUGUSTIN RÉMY.

Meeting des Ouvriers sans travail

Lundi et mercredi ont eu lieu, salle de l'Alcazar, des réunions des ouvriers sans travail. J'affirme que six à sept mille personnes assistaient à la première et quatre mille à la seconde réunion.

A la première, une délégation avait été envoyée au Maire pour lui demander s'il pouvait donner immédiatement du travail. Le Maire n'ayant pu fixer une époque, on vota un télégramme au président du conseil des ministres ; il fut rédigé séance tenante et l'on convint d'une réunion pour le mercredi, à l'effet de prendre connaissance de la réponse du ministre.

Cette réponse se borne à dire que le télégramme a été transmis au ministre de l'intérieur, mais, qu'en tous cas, c'était l'affaire de la municipalité.

Or, M. le Maire avait précédemment affirmé à la délégation qu'il ne pouvait rien faire sans le Gouvernement.

De Caïphe à Pilate, quoi !...

Il n'y avait pas à s'y tromper, la grande majorité des personnes présentes à ces réunions étaient bien de vrais ouvriers sans travail. Pauvres gens, à quoi auront-ils abouti ?

A savoir qu'ils étaient au moins 25,000 à Lyon à sentir les affres de la faim... car ce n'est pas la proposition du citoyen Fichet, adoptée dans la dernière réunion, de sommer le Maire de réunir le Conseil municipal à l'effet de prendre des mesures d'urgence, qui calmera la faim pressante. Ce n'est pas non plus le discours plus que creux du député Brialou, qui pourra remédier à la situation. Ce citoyen a profité de la misère de ses anciens collègues pour s'en faire un tremplin électoral. Après avoir prêché l'union parmi les républicains, il a fait une charge à fond de train contre ses nouveaux collègues, les députés, qu'il a qualifiés de pourriture, dont il fallait, à tout prix, se défaire aux élections prochaines. Ensuite il a recommandé le calme aux ouvriers. « Prenez garde ! a-t-il dit, vos ennemis vous guettent dans l'ombre, n'attendez que le moment opportun pour vous faire fusiller... Oh ! ce ne sont pas les bonapartistes qui sont dangereux, c'est le Comte de Paris. »

Brave Brialou ! c'est facile de recommander le calme quand on a l'estomac rempli.

Quant à la menace du Comte de Paris, ils étaient là une grande majorité d'ouvriers qui n'en paraissaient nullement effrayés. Que leur importe que la République ait fait de Brialou un député ? Qu'il ait une gilette et une chevalière en or ? Ce n'est ni cela, ni ses discours

qui peuvent donner du pain à leurs chers et pauvres enfants.

Eh bien, oui, citoyen Brialou, vous avez raison d'avoir peur du Comte de Paris. Vous avez dit qu'il mesurait les degrés de la misère publique pour calculer approximativement l'heure de sa venue sur le trône. Hélas ! pourvu que ce ne soit pas trop tard ! Pourvu que les ruines amoncelées ne soient pas irréparables ! Vous êtes comme le malade qui a peur du médecin ; il faudra pourtant bien que vous le laissiez venir au secours de ces braves gens qui, eux, ne demanderaient pas mieux que d'être guéris.

Oui, le roi viendra, et il sera surtout le roi des humbles et des délaissés. Il n'a, en quelque sorte, pas d'autre raison d'être. Est-ce que les riches et les heureux, est-ce que les tripoteurs, les banquistes et les repus ont besoin d'un roi ?

Dans les siècles derniers, lorsqu'une iniquité était commise et que les pauvres gens avaient peine à se faire rendre justice, ils s'écriaient : « Ah ! si le Roi le savait !... » Aujourd'hui le Roi sait, et n'attend de vous, ouvriers, qu'un signe pour venir au secours de votre détresse et faire rentrer dans l'ombre tous les charlatans, vos exploités. POPULUS.

Les Ennemis

Très drôle le Progrès de Lyon !

Quel que soit le sujet qu'il traite, il trouve toujours moyen de tomber à bras raccourci sur ces maudits cléricaux.

Voici la péroraison d'un article sur la Crise lyonnaise. Numéro de mercredi matin.

« Quant à eux (les ouvriers), nous n'avons point de conseil à leur donner. Leur prudence, leur modération, leur calme sont chose connue. Tout ce que nous les conjurons de faire, c'est de veiller sur l'attitude des membres des cercles catholiques qui pourraient se glisser à leur insu dans leurs réunions. Ces gens sont leurs pires ennemis. Ils ne rougiraient pas de pousser les ouvriers aux résolutions extrêmes pour avoir la satisfaction de les faire enchaîner. Les jésuites n'ont pas reculé devant le meurtre des rois qui les gênaient, ils reculeraient encore moins s'ils pouvaient rétablir la monarchie au prix de l'assassinat de tout un peuple. »

Progrès ma mie ! Quel mal faisons-nous donc ?

Est-ce nous qui avons organisé les grèves ? Est-ce nous qui écrivions pendant que les Allemands sabraient nos pauvres légions : *Cigares exquis* etc.

Est-ce nous qui pendant ce dernier choléra, nous sommes sauvés comme la municipalité républicaine d'Arles.

Nous sommes l'ennemi du peuple, nous ! Mais je voudrais bien que le Progrès m'indiquât le mal que font :

Les Petites Soeurs des Pauvres qui vont chercher de tous côtés les pauvres, les infirmes pour les soigner et les soulager.

Les Soeurs de Saint-Vincent de Paul qui, sur le champ de bataille, soignent les blessés. La société des Hospitaliers dont les membres laïques vont dans les hôpitaux donner des soins supplémentaires aux malades ; qui la nuit vont gratuitement dans les mansardes veiller ceux qui ne peuvent payer une garde-malade.

La société d'Ozanam dont les jeunes gens de toute classe vont chaque semaine dans les réduits les plus infects porter aux pauvres, avec quelques bons de pain, quelques conseils et témoignages de sympathie.

La société des Dames du Calvaire, composée des plus grandes dames de notre ville, qui chaque jour revêtent le blanc tablier des soeurs de l'hôpital pour soigner des plaies incurables dont l'aspect seul répugne et soulève le cœur. Elles ne sont pas payées celles-là et cependant elles laissent leur intérieur confortable, leur famille pour soigner un pauvre infirme. Si faire tout ce bien s'appelle faire du mal, que faites-vous, vous Républicains pour le pauvre peuple. Où sont vos œuvres ? Depuis quatorze ans que doit régner l'ère de la prospérité, le peuple devrait avoir sa poule au pot ? Eh bien, l'âtre est éteint faute de bois et le pot, s'il y en a un, est au Mont de piété.

Voilà !

J. DUCHATEL.

Encore Marius Poulet

L'honorable Marius Poulet ne peut pas comprendre comment on tenterait de lui faire grief de ses incartades financières dans les opérations du Zodiaque.

Il trouve si républicaine pareille manière d'opérer, qu'il ne peut admettre qu'il en soit victime sous une République.

Enfin, au point de vue de sa morale aussi

indépendante que productive, se trouvant en somme dans la pratique même de tout ce que la République enseigne, il confie à ses électeurs que tous ses déboires n'ont qu'une cause : la haine des cléricaux.

Voici du reste comment il s'exprime :

« On a aussi donné satisfaction aux cléricaux qui, dans cette affaire, poursuivent le libre-penseur, ancien conseiller municipal de Paris et député du Var ; on a contenté aussi la bourgeoisie réactionnaire, en poursuivant un ancien ouvrier tailleur de pierre, un enfant du peuple, qui doit sa position à son travail. »

« Il y a encore les rancunes politiques qui s'acharnent après un élu du suffrage universel, fidèle à ses promesses et à ses convictions. »

M. Marius Poulet a un moyen bien simple de reconstituer « la position qu'il doit à son travail. »

Qu'il intente aux cléricaux une poursuite reconventionnelle, et, avec les dommages et intérêts qui ne peuvent manquer de lui être alloués il lui sera possible encore de reconstituer d'autres Zodiaques.

M. Marius Poulet est d'ailleurs convaincu qu'en cassation, Cazoto-présidente, son affaire pourra s'arranger encore.

Le mot n'est peut-être pas de lui, mais il ne veut pas douter que l'homme d'Alais ne lui cassotine son affaire pour ne pas le laisser indéfiniment gémir, nouveau Marius, sur les ruines d'une autre Carthage.

Conférences Populaires

DONNÉES A MARSEILLE

Le Socialisme et les Conférences populaires, par M. MARBOT, vicaire général d'Aix.

Le Socialisme et l'École Cabet, par M. HORNOSTEL, avocat.

Le Socialisme, ses illusions, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme, ses formes diverses, par M. de SÉRANON, avocat.

Le Socialisme dans l'atelier, par M. le chanoine BOURGES.

Le Travail dans l'ordre chrétien, et le Socialisme, par M. CHERRIER, chanoine d'Aix.

L'Apostasie des peuples et le Socialisme, sa dernière conséquence, par M. ROSTAN d'ANCEZYNE.

Le Socialisme et l'Évangile, par M. CHRÉSTIA.

Le Socialisme Proudhon, par M. MARBOT.

Socialisme et Patriotisme, par le R. P. MAS.

Toutes ces Conférences se trouvent dans nos Bureaux, au prix de 25 c. la brochure.

Les Annonces sont reçues exclusivement aux Bureaux du Journal.

AU

Sablier

GRANDE MAISON DE DEUIL

17, rue de la République
en face de la Banque de France

et 6, rue Bourbon, presqu'à l'angle de Bellecour

LYON

Guérison radicale des **HERNIES** hommes, femmes et enfants. — Paiement après guérison. — THERON et Co, 28, rue Comfort, au 2^{me}.
Tous les jours de 1 h. à 4 h.
Une Dame est chargée d'appliquer pour Dames.

Ouvrages de M. l'abbé Freynet recommandés pour la propagande.

La loi du 28 mars 1882 et son commentaire, brochure in-8°, 0,50 c.

La liberté de l'enseignement supérieur en chemin de fer, brochure in-8°, 0,50 c.

Le Sceau divin, 1 vol. in-12, 3 fr.

L'École laïque obligatoire, 2^{me} édition, 1 vol. in-12 — 3 fr.

Le Prêfet de l'Isère et les frères de Bizones, 2^{me} édition, brochure 0,30 c.

Cinq méchantes sottises, brochure 0,30 c.

L'alphabet politique, brochure 0,50 c.

Se trouve dans nos Bureaux

HISTOIRE D'HENRI V

PAR ALEXANDRE DE SAINT-ALBIN

1 vol. in-8, de VIII-516 pages, prix. . . 5 fr.

Avec cette épigraphe : « Vous direz à Henri que ce qu'il dit est bien dit et que ce qu'il fait est bien fait. » PIERRE IX.

FER BRAVAIS

Anémie. Pâles couleurs. Appauvrissement du sang. Dépôt dans la plupart des Pharmacies

Notre-Dame de la Salette

Le Tout-Puissant avait crié dans sa colère :
« Je prends ma foudre ; il faut détruire cette terre :
Elle ne porte plus que ronces, et mon bras
Appesanti du poids du blasphème et du crime,
Avec le bruit du roc qui roule de la cime,
Va retomber sur ces ingrats ! »

« Ingrats ! mon courroux va vous faucher comme l'herbe :
Échappés de mes lois, insulteurs de mon Verbe,
Adorant la raison, qui vous avait quittés,
Criant au Fils des rois : Que ton sang nous inonde !
Je vois comme une mer qui gronde,
Monter au loin le flot de vos iniquités ! »

« Montez, ô flots vengeurs ! montez, montez encore !
Vous serez le ceruciel de cette autre Gomorrhe
Qu'un jour quelque berger en cotoyant le bois
Contemplant ce lac morne et ses tristes rivages,
Puisse dire à ses fils : Compagnons, soyez sages :
Là, c'était la France autrefois. »

Mais Marie entendit ce mot sur cette bouche.
« O mon Fils ! » et l'œil doux rencontra l'œil farouche.
Jésus irrité vit que sa mère pleurait.
Elle pleurait ! Merci de ces larmes, Marie !
C'est le nom de notre patrie
Qui dans son cœur avait pénétré comme un trait.

Non, vous qui vous croyez forts contre Dieu lui-même,
En vain vous mêlez l'imposture au blasphème,
Et les débris du trône aux débris de l'autel ;
Vous aurez beau roidir votre orgueil en démençe,
Vous n'empêcherez pas la Reine de la France
D'intercéder pour vous au ciel !

Et les petits bergers virent (profond mystère !)
La Maitresse des cieus descendant sur la terre,
Et sa gloire apparut à des yeux d'ici-bas.
Elle cria : « Enfants, aidez dire à la France
D'alléger le poids de l'offense,
Car mon bras se fatigue à soutenir son bras ! »

« Tombe, agenouille-toi, créature insensée !
Avant que du Seigneur la foudre soit lancée.
Le Dieu juste pour vous, c'est le Dieu qui punit.
Et qui vous soutiendra si Dieu vous abandonne ?
Pénitence ! pleurez, méchants, Dieu vous pardonne ;
Priez, ô bons, Dieu vous bénit.

« Remontez, remontez vers la céleste cime,
Malheureux ! Pour glisser au fond du noir abîme,
Il ne faut plus qu'un crime, il ne faut plus qu'un pas !
Pénitence ! craignez l'éclat de sa colère !
Pénitence ! car son tonnerre
S'il vous trouve à genoux ne vous touchera pas. »

Et la Vierge pleurait ; et la roche attendrie,
La roche qui reçut les larmes de Marie,
S'est entr'ouverte, et l'onde a jailli sur les prés.
Et cette eau gémit sous sa roche profonde
Tant qu'il demeurera des pêcheurs dans le monde
Qui refuseront de pleurer.

Pêcheurs, au repentir ouvrons nos cœur de pierre,
Et nos bouches d'airain à la sainte prière.

Avec un peu d'amour nous pouvons mener Dieu,
Nous endormir ce soir au vent de l'espérance,
Et revoir demain de la France
La gloire étinceler autant que son ciel bleu !

Ainsi, quand nous étions sur la montagne sainte.
Nos âmes résonnaient d'espérance et de crainte.
« Seigneur, osions-nous dire, épargnez-nous le fiel ! »
Et par hasard alors, à travers les nuages,
Sur ces pics désolés et leurs masses sauvages
Un rayon vint briller du ciel.

UN PÈLERIN.

VARIÉTÉS

(Voir les nos 252-255).

Ancienne Église paroissiale et Commanderie de Saint-Georges, à Lyon.

Sous M. Gourdiat curé, les deux confréries de Saint-Roch et de Saint-Claude, furent définitivement rétablies et confirmées à perpétuité par Mgr le cardinal Fesch, archevêque de Lyon, le 12 mars 1807 avec toutes les indulgences et privilèges qui leur avaient été accordées par les souverains Pontifes Innocent XI et Clément XII. Mgr Fesch donna en même temps à M. Gourdiat, curé, l'autorisation de réunir ces deux confréries en une seule sous la double invocation de Saint-Roch et de Saint-Claude ou de les rétablir séparément s'il le jugeait convenable. Conformément à cette autorisation M. le curé de la paroisse de Saint-Georges et de Sainte-Eulalie de Lyon réunit au presbytère, sous sa présidence, MM. les membres des deux confréries de Saint-Roch et de Saint-Claude, et décidèrent qu'elles étaient dès ce jour réunies en une seule confrérie qui serait régie par un seul conseil. En 1820, M. Gourdiat fut nommé curé de la paroisse de Saint-Polycarpe, et fut remplacé à celle de Saint-Georges par M. Chartres (Antoine), vicaire de la paroisse de Saint-Pierre. Sous ce pasteur l'église de Saint-Georges qui n'avait que le titre de succursale fut érigée en cure de seconde classe par ordonnance royale du 30 janvier 1828. L'année suivante la façade de l'église fut restaurée sur les dessins de l'architecte Pollet. M. Chartres desservit cette paroisse pendant 12 ans, et mourut le 21 mai 1842. M. Servant (Jean-Marie), vicaire de la

Il était né à Tarare (Rhône) en janvier 1761 ; fut chanoine d'honneur de la primatiale, et mourut curé de la paroisse de Saint-Polycarpe, le 24 mars 1845, à l'âge de 81 ans.

même paroisse lui succéda la même année. L'ancienne église de Saint-Georges, n'avait pas de caractère architectural proprement dit. D'autre part, elle ne suffisait plus aux besoins de la population ; sous ce double rapport, il y avait nécessité de donner à ce pauvre édifice des proportions à la fois plus étendues et plus monumentales. C'est à quoi songea tout d'abord son nouveau et digne pasteur, dont les efforts et le zèle sont parvenus à réaliser les ressources nécessaires à la reconstruction de son église. La première pierre des constructions destinées à son agrandissement fut posée le dimanche 1^{er} septembre 1844, par M. Terme, maire de Lyon, de concert avec MM. Fulchiron et Martin, député. M. Beaujolin, vicaire général, présida la cérémonie religieuse en l'absence de Mgr l'archevêque et célébra la messe avant de procéder à la bénédiction de la pierre. M. Gabriel prêcha. Le sanctuaire et l'abside de la nouvelle église ont été prolongés sur le quai Fulchiron. Au-dessus du sanctuaire on a élevé le clocher. C'est une tour octogone, fort élancée, décorée de trèfles sculptés, de gargouilles et surmontée d'une flèche entièrement en fer. La sonnerie de cette église a été augmentée de deux nouvelles cloches, la grosse et une des petites, ce qui a permis de faire entendre de beaux carillons. La dédicace de cette église a été faite le dimanche 25 avril 1847, par S. E. Mgr de Bonald. Le transept sud ne put être construit qu'en 1857, à cause du bâtiment de l'ancienne commanderie qui joignait l'église de ce côté-là. Il restait donc à construire les trois nefs et la façade. Les travaux de reconstruction pour la continuation de cette église afin de raccorder les nefs avec le sanctuaire et l'abside construits à neuf en 1846, furent commencés dans les premiers jours du mois d'avril 1869 et achevés l'année suivante, sur les plans et dessins de M. Bossan, architecte, qui dans cette œuvre, s'est attaché à reproduire le style ogival du quinzième siècle. Cette église d'une médiocre grandeur est aujourd'hui une des plus belles de notre ville. Le chœur et les chapelles sont ornés de magnifiques vitraux à personnages de M. Maréchal, un des plus habiles peintres de notre époque. L'église de Saint-Georges possède quatre belles chapelles. Celle

En 1845, on a découvert en creusant les fondations de l'abside de l'église de Saint-Georges, un chapiteau du Bas-Empire, en marbre blanc, orné de deux rangées circulaires de feuilles d'acanthe. On a encore découvert au même lieu : un autre chapiteau de marbre, une inscription et plusieurs autres objets antiques. (Commarmond, Antiquités du Musée de Lyon.)

de l'abside méridional, est vouée au Sacré-Cœur. Les vitraux de cette chapelle représentent Notre-Seigneur tenant sa Croix et montrant son cœur, à sa droite la Vierge Marie et Madeleine à ses pieds et à sa gauche saint Jean l'évangéliste et saint François d'Assise. On y voit à droite, au-dessus de la porte de la petite sacristie, un très bon tableau du dix-septième siècle, attribué à Nicolas le Poussin qui représente Notre-Seigneur donnant les clés à Saint-Pierre. Au-dessus de l'entrée de cette même chapelle est un autre tableau, qui représente saint Louis priant pour la France.

La chapelle qui forme le bras de Croix, sud, est sous le vocable de sainte Catherine. Le tableau de l'autel qui représente sainte Catherine a été donné à la confrérie de ce nom par la famille Michel. Les vitraux de cette chapelle représentent sainte Catherine d'Alexandrie, sainte Catherine de Sienne, sainte Angèle, sainte Ursule, sainte Thérèse et sainte Agathe. Le mur terminal de chaque croisillon a une large et haute baie, dont la partie supérieure offre une rosace. Au fond de la voûte du sanctuaire, a été appliquée une décoration du quinzième siècle provenant de la voûte de l'ancien chœur. D'un point partent des nervures d'un jet hardi, qui vont s'allonger en clefs pendantes au-devant de chaque lancette, aux deux bords de laquelle chacune est reliée par deux contre-arcatures ; c'est un petit chef-d'œuvre d'art délicat et ingénieux.

Les vitraux de l'abside centrale représentent Abraham, Melchisédech, Moïse, Samuel, David, Esther, Daniel, Judas, Macchabée, saint Jean-Baptiste, sainte Eulalie, Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Georges, saint Pierre, saint Jean, saint Pothin, saint Léon, saint Louis de France, saint Dominique, saint Vincent de Paul, sainte Marguerite.

La chapelle qui occupe le croisillon nord, est dédiée à la Très Sainte Vierge. Ce tableau de l'autel représente la Pentecôte. Ce beau morceau de peinture sur bois, a été donné par M. Michel. On y voit au-dessus de curieuses sculptures polychromes aussi sur bois, et dans le haut se trouve une niche renfermant la Vierge mère, sculptée par Louis Perier, artiste de mérite, mort depuis quelques années. Les vitraux de cette chapelle représentent la Purification.

(A suivre.)

3 Péladan, Guide de l'amateur et de l'étranger à Lyon, p. 194.

Le Propriétaire-Gérant : B. DUVIVIER.

LYON. — IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, DITRAY AÎNÉ, RUE CENTIL, 4.

DU SENTIMENT RELIGIEUX DANS L'ÉDUCATION

Brochure in-12

Cet ouvrage qui se vend au profit des ÉCOLES CATHOLIQUES de votre ville, se trouve dans nos bureaux.

Prix : UN franc

On trouve dans nos Bureaux : Les Chants Royalistes

La III^e série du RECUEIL DE CHANTS ROYALISTES, paroles et musique, vient de paraître. Nous y retrouvons un grand nombre de chansons célestes.

Nous tenons à la disposition de nos lecteurs les II^e et III^e séries, édition de luxe, à 1 fr. 40 c. l'exemplaire ; les I^{re}, II^e et III^e séries, édition populaire, à 90 c. l'exemplaire.

LE MUSÉE DES FAMILLES

PUBLICATION BI-MENSUELLE ILLUSTRÉE

CONDITIONS D'ABONNEMENT

UN AN (à partir du 1^{er} janvier)

PARIS, 14 fr. ; DÉPARTEMENTS, 16 fr. ; UNION POSTALE, 18 fr.

MUSÉE DES FAMILLES ET MODES VRAIES RÉUNIES

PARIS, 20 fr. ; DÉPARTEMENTS, 22 fr. ; UNION POSTALE, 24 fr. 50 c.

PARIS, librairie DELAGRAVE, rue Soufflot, 15.

LE MONITEUR DE LA MODE

peut être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Edition simple, un an 14 fr., six mois 7 fr. 50, trois mois 4 fr. édition 1^{re}, un an 26 fr., six mois 15 fr., trois mois 8 fr.

Le Moniteur de la Mode paraît tous les samedis, chez Ad. GOUBAUD et fils, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

ŒUVRES POÉTIQUES DE G^{LLE} RICHARD-MEYNIS

DRAME RELIGIEUX, PASTORALE, PIÈCES DIVERSES

A l'usage surtout des collèges et pensionnats

Brochure vendue au profit des Écoles Catholiques de Saint-Irénée.

Dépôt au Bureau de l'ÉCLAIR, rue Mulet, 8

LA

LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée : 10 Centimes

Paraissant tous les Dimanches

Tribune du Travail

PLACEMENTS GRATUITS

Bureau : rue Désirée, 6, au 2^e

Pour Hommes, de 11 heures à 1 heure.

Pour Femmes, de 2 h. à 4 h. jeudi excepté.

ON DEMANDE

De bonnes ouvrières couturières, rue Sainte-Catherine, 18, au quatrième.

Une première ouvrière, pour modes et une perfectionnante, 49, rue de la République.

De suite, un fermier pour une petite propriété aux environs de Lyon, comprenant prés, terres et jardin. 311.

Des ouvrières et apprenties pour ornements d'églises, nourries et couchées, ou non, rue Duguesclin, 139, au troisième.

DEMANDE DE PLACES

Un père de famille ayant revenus insuffisants, demande une place stable, écriture, comptabilité, surveillance, ou gérance de premier ordre, références de première ordre, prétentions modestes. 176

Une bonne tapissière à façon, demande du travail. 369.

Une demoiselle ayant sérieuses références, au courant du commerce et de la tenue du ménage, désirerait un emploi de demoiselle de magasin, au besoin elle seconderait et remplacerait une personne dans un bureau de tabac.

Un chauffeur mécanicien, marié sans enfants, sachant conduire les machines et pouvant se charger de l'entretien d'un atelier, désire un emploi. 668.

Plusieurs jeunes gens de 13 à 15 ans, demandent des emplois pour courses et écritures.

LA MAISON DE FRANCE

PAR AMÉDÉE DE CÉZENA.

Prix. 30 centimes.

Étude composée en vue de réunir sous une forme brève et concise, les renseignements indispensables à quiconque veut être fixé sur la Maison de France, son origine, sa filiation et son rôle dans l'histoire de notre pays.

En vente dans nos bureaux au prix de 30 centimes l'exemplaire, et réduction de prix sur 10.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET LA RÉVOLUTION

PAR LOUIS D'ESTAMPES ET CLAUDIO JANNET

Un beau volume de 500 pages précédé de l'Encyclique de S. S. au

Prix de 3 fr. 50.

On peut s'adresser dans nos bureaux pour avoir l'ouvrage.

CARROSSERIE

1^{re} MAISON DE CONFIANCE

A LYON

P. CHARREL

Ancienne maison ROBERJOT

Place St-Pothin, 10 et 12

Vastes et splendides magasins, où l'on trouve Breacks, Landaus, Spider anglais, Charettes anglaises, Mylords.

Récompenses obtenues à toutes les grandes Expositions.

MAGASIN DE CHAUSSURES

EN TOUS GENRES

Pour Hommes, Femmes, Fillettes et Enfants

M^{ME} BARIAN-PEYTEL

11, rue Terme, Lyon

On fait les Réparations